



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 26 MARS 2025**

DELIBERATION N°07/2025/MT

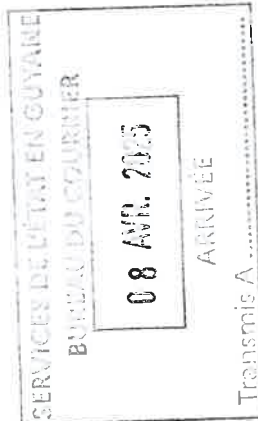
Vote du Budget Primitif 2025

DATE DE CONVOCATION

19 mars 2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 23
PRESENTS : 13
ABSENTS : 10
QUORUM : 12
PROCURATIONS : 05



L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE VINGT SIX MARS A SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick LECANTE, Maire
M. Patrick LABEAU, 1er Adjoint
Mme Marcelline POPO, 2^{ème} Adjointe
M. Jean-Yves TARCY, 3^{ème} Adjoint
Mme Patricia REJON, 4^{ème} Adjointe
M. Thierry VICTORIN, 5^{ème} Adjoint
Mme Rosaline CAMILLE SIDIBÉ, 6^e Adjointe
Mme Christine TIAN SIO PO, Conseillère
M. Steeve MAYEN, Conseiller,
M. Donel DUCCE, Conseiller
Mme Aline Philippe N'GUYEN VAN VAÏ, Conseillère
M. Christian PORTHOS, Conseiller
M. Charles-Henri DELAR, Conseiller

ABSENTS EXCUSES :

Mme Natacha CABERIA, Conseillère
M Bruno BAUDE, Conseiller
M. Thierry MARIE-CLAIRE, Conseiller
M. Myrko SEPHO, Conseiller,
Mme Arielle JACQUES-HIMMER, Conseillère
M. Joseph Michel FEVRY, Conseiller

ABSENTS :

M. Georges Michel PHINERA HORTH, Conseiller
Mme Tatiana GENEVIEVE, Conseillère
Mme Nathalie FRANCOIS, Conseillère
M. Auguste FERNAND, Conseiller

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application des articles L.2121-14 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Madame Patricia REJON, 4^{ème} Adjointe au Maire a été nommée à ces fonctions qu'elle a acceptées. Madame Natacha CABERIA, Conseillère Municipale, a donné procuration à Monsieur Patrick LABEAU, 1^{er} Adjoint au Maire. Monsieur Bruno BAUDE, Conseiller Municipal, a donné procuration à Madame Rosaline CAMILLE SIDIBE, 6^{ème} Adjointe au Maire. Monsieur Thierry MARIE-CLAIRE, Conseiller Municipal, a donné procuration à Monsieur Thierry VICTORIN, 5^{ème} Adjoint au Maire. Monsieur Joseph Michel FEVRY, Conseiller Municipal, a donné procuration à Monsieur Charles-Henri DELAR, Conseiller Municipal. Madame Arielle JACQUES-HIMMER, Conseillère Municipale, a donné procuration à Madame Patricia REJON, 4^{ème} Adjointe au Maire. Arrivées de Monsieur Charles-Henri DELAR à 16h20. Monsieur Joseph-Michel FEVRY Conseiller Municipal, a donné procuration à Monsieur Charles-Henri DELAR, Conseiller Municipal.

Délibération n°07/2025/MT
Vote du Budget Primitif 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Budget Primitif (BP) de l'exercice 2025 présente les caractéristiques suivantes :

	Dépenses	Recettes	%
Investissement	3 358 083,85 €	3 358 083,85 €	33 %
Fonctionnement	6 694 259,00 €	6 694 259,00 €	67 %
Total du Budget	10 052 342,85 €	10 052 342,85 €	100%

Le BP 2024 intègre également les restes-à-réaliser de la section d'investissement constatés lors du compte administratif de l'exercice 2024 pour **1 526 687,75 €** en dépenses et **409 451,57 €** en recettes.

Le solde des restes-à-réaliser dégage donc un déficit de **1 117 236,18 €**.

Il s'agit donc d'un budget unique. Les résultats de clôture de l'exercice 2024 sont repris au budget primitif 2025.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de **1 710 265,46 €**.

Le résultat de clôture de la section d'investissement présente un excédent de **2 262 098,84 €**.

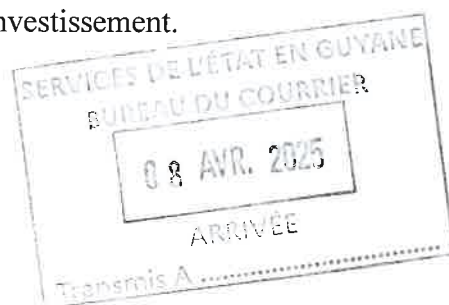
Le BP 2025 présente, toutes sections confondues, un volume de dépenses et de recettes de **10 052 342,85 €**.

Pour la section de fonctionnement, la répartition par chapitre est la suivante :

a) Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Intitulé	Budget 2025	Budget 2024	Variation (%)
11	Charges à caractère général	1 588 300,00 €	1 554 250,00 €	2%
12	Charges de personnel	4 215 000,00 €	3 825 453,63 €	10%
65	Autres charges de gestion courante	530 899,28 €	270 402,30 €	96%
66	Charges financières	353 459,72 €	349 840,00 €	1%
67	Charges spécifiques	6 600,00 €	0,00 €	0%
Total des dépenses de fonctionnement		6 694 259,00 €	5 999 945,93 €	12%

Notons qu'il n'y a aucun virement à la section d'investissement.



b) Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Intitulé	Budget 2025	Budget 2024	Variation (%)
13	Atténuation des charges	35 593,40 €	32 400,00 €	10%
70	Produits des services	177 508,90 €	0,00 €	0%
73	Impôts et taxes	2 809 154,96 €	2 616 663,08 €	7%
731	Fiscalité locale	689 736,00 €	675 132,00 €	2%
74	Dotations, subventions et participations	1 243 959,00 €	1 187 835,00 €	5%
75	Autres produits exceptionnels	28 041,28 €	27 026,48 €	4%
2	Reports section de fonctionnement	1 710 265,46 €	1 460 889,37 €	17%
Total des recettes de fonctionnement		6 694 259,00 €	5 999 945,93 €	12%

En section d'investissement, la répartition par chapitre est la suivante :

a) Dépenses d'investissement :

Chapitre	Intitulé	Budget 2025	Budget 2024	Variation (%)
13	Subventions d'investissement	47 496,83 €	47 496,83 €	0%
16	Emprunts et dettes assimilées	921 496,10 €	908 285,58 €	1%
20	Immobilisations incorporelles	90 900,00 €	98 254,28 €	-7%
21	Immobilisations corporelles	1 485 750,00 €	2 218 216,74 €	-33%
23	Immobilisations en cours	812 440,92 €	812 440,92 €	0%
Total des dépenses d'investissement		3 358 083,85 €	4 084 694,35 €	-18%

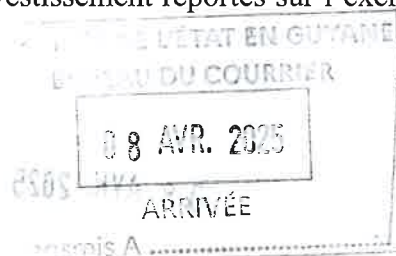
Comptes	Dépenses d'équipement (nouvelles inscriptions)	Montant
2051	Achats de logiciels	24 900,00 €
2131	Constructions Bâtiments publics	400 000,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements	130 000,00 €
2151	Réseaux de voirie	200 000,00 €
2157	Matériel et outillage technique	60 000,00 €
2183	Matériel informatique	25 000,00 €
2184	Matériel de bureau et mobilier	50 000,00 €
2188	Autres	20 000,00 €
	TOTAL	909 900,00 €

b) Recettes d'investissement :

Chapitre	Intitulé	Budget 2025	Budget 2024	Variation (%)
13	Subventions d'investissement	192 604,77 €	845 593,67 €	-77%
10	Dotations	710 817,24 €	422 341,36 €	68%
24	Produits de cessions	192 563,00 €	0,00 €	0%
1	Solde d'exécution reporté	2 262 098,84 €	2 816 759,32 €	-20%
Total des recettes d'investissement		3 358 083,85 €	4 084 694,35 €	-18%

Notons que les restes-à-réaliser 2024 de la section d'investissement reportés sur l'exercice 2025 en crédits de report au budget primitif 2025 sont de :

- 1 526 687,75 € en dépenses d'investissement,
- 409 451,57 € en recettes d'investissement.



Conformément à l'article L. 5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est demandé également à l'Assemblée délibérante de donner la possibilité de déléguer à l'exécutif la possibilité de réaliser des virements de crédits entre chapitres au sein de la même section dans une limite ne pouvant pas dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections. Cette faculté ne s'applique pas aux crédits relatifs aux dépenses de personnel.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes des départements et des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L2241-1 ;

Vu le rapport de Monsieur le Maire ;

DECIDE :

Article 1 : **APPROUVER** le Budget Primitif 2025 d'un total de **10 052 342,85 €**.

Article 2 : **AUTORISER** le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

ADOPTÉE A LA MAJORITE DES MEMBRES PRÉSENTS

POUR 14	Patrick LECANTE – Patrick LABEAU – Marcelline POPO – Jean-Yves TARCY – Patricia REJON – Thierry VICTORIN - Rosaline CAMILLE SIDIBE – Christine TIAN-SIO-PO – Steve MAYEN – Donel DUCCE. <u>Procurations</u> : Natacha CABERIA – Bruno BAUDE – Thierry MARIE-CLAIRE – Arielle JACQUES-HIMMER.
CONTRE 3	Charles-Henri DELAR – Christian PORTHOS <u>Procurations</u> : Joseph Michel FEVRY
ABSTENTION 1	Aline Philippe N'GUYEN VAN VAÏ

Pour certification exécutoire,
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, 26 mars 2025

Le Maire,

Patrick LECANTE





Publication le : 08 AVR. 2025
Transmis A